

Baronnies en drôme provençale

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

— 26110 NYONS - www.cc-bdp.fr

Dossier Pages 8 / 9

Les coulisses de votre Communauté de communes

Des services pour toutes et tous



PAGE 4/5

La mutualisation
PICS
Pérenniser les sites
d'escalade

PAGE 6/7

GEMAPI/SPANC
VOIRIE
ADN

PAGE 8/9

Les coulisses
de la CCBDP

PAGE 10/11

Focus sur ...

PAGE 12/13/14

Les Actus

PAGE 16

Des infos
SYPP



ambulance



REMUZAT ☎ 04 75 27 84 19
NYONS ☎ 04 75 26 03 03

TAXIS - AMBULANCES - VSL - MINIBUS



SAME MENUISERIE

EXTÉRIEURS ET INTÉRIEURS - MEUBLES - PARQUETS
ESCALIERS - STORES ET MOUSTIQUAIRES
ZA du Grand Tilleul - 26110 NYONS
04 75 26 09 92 - same@menuiserienyons.fr



NYONS

24h/24-7j/7
04 75 26 46 04
onnys-nyons.fr

Pompes Funèbres - Marbrerie

Nicolas AUMAGE - Bastien BOURGEAUD
Stéphane BLACKETT - Elodie SCHIAVO



CONSTRUCTION DES BARONNIES

Maçonnerie Générale
Neuf & Renovation

06 32 10 66 63



DUFOUR
- PLÂTRERIE -

Plaques de plâtre
Faux plafonds
Isolations



Z.A. Les Laurons • 26110 NYONS
Tél. 04 75 28 57 11 - contact@dufour-platserie.fr

**Garage
MÉCA'DOM** et à votre domicile...

Entretien et réparation
toutes marques

VL - AGRI - PL - UTILITAIRE - HYDRAULIQUE

Tél. 06 27 91 71 47 / 06 60 56 36 13

mecadom26.84@gmail.com

26110 MIRABEL-AUX-BARONNIES



BALDUS
TRAVAUX PUBLICS

TERRASSEMENT - ENROCHEMENT - VRD
ASSAINISSEMENT - CHEMINS D'ACCÈS

MICRO STATION D'ÉPURATION
CAPTAGE DE SOURCE - POSE CITERNE

04 75 28 23 96 BUIS LES BARONNIES

**ARNAUD
ASSAINISSEMENT**

ASSAINISSEMENT
DES BARONNIES

NYONS
VAISON
BUIS

04 75 27 90 40
04 90 36 22 44
04 75 27 97 43

www.arnaudassainissement.com

Édito du Président



Une nouvelle année commence !

2026 nous ouvre ses portes sans trop savoir ce que réserve l'avenir au regard de l'état du monde d'une part, et d'autre part, car dans quelques semaines se tiendront les élections municipales si importantes pour la vie de nos communes et de notre Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale.

Mais avant toute chose, je désire en cette fin de mandat, souhaiter à toutes et tous, une très belle année 2026 d'espoir et de bonheur, ainsi qu'à vos familles et vos proches.

2025 fut une année où nous avons conforté, stabilisé, nos compétences et par voix de conséquence notre budget et notre fonctionnement.

Je tiens à remercier l'ensemble des élus communautaires, pour leur solidarité et leur souci de cohésion, sans occulter bien sûr le nécessaire débat démocratique au sein du conseil de communauté.

Merci également aux membres de la commission permanente et aux membres du comité exécutif pour leur confiance et le travail fructueux qui a permis de faire avancer les projets et les services que peut offrir la communauté.

Je remercie aussi l'ensemble du personnel pour son engagement, quelque soit l'échelon ou la fonction, sous la direction et l'autorité du Directeur Général des Services, pour mettre en œuvre les orientations et les décisions prises par les élus.

Dans ce dernier bulletin de la mandature, nous allons vous présenter quelques compétences dont nous avons peu parlé pendant le mandat mais qui ont un rôle important dans notre quotidien.

Transport, portage de repas, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, SPANC, mutualisation, voirie... ; autant d'actions menées, pas toujours visibles, mais qui ne pourraient exister sans la CCBDP.

La vie des collectivités locales a beaucoup changé et évolué ces dernières années ; pas forcément toujours dans le bon sens, il faut le dire ... Entre contrainte budgétaire, transfert de compétences (de charges aussi) et obligations réglementaires, l'espace pour créer, innover, faire vivre la collectivité pour répondre aux attentes des habitantes et habitants de notre territoire devient de plus en plus restreint.

Mais bien sûr il faut garder de l'espoir, de l'énergie, travailler, réfléchir ensemble. C'est ainsi que l'on peut dire que de belles choses ont été assumées et se sont réalisées grâce à la dynamique communautaire. Il importera aux futur(e)s élu(e)s communautaires issu(e)s des élections municipales de rester, j'en suis convaincu, dans le même état d'esprit pour défendre nos communes, les enjeux de la ruralité et faire vivre par une vision raisonnablement ambitieuse et volontaire les Baronnies pour toutes et tous.

Thierry DAYRE,
Président de la Communauté de Communes
des Baronnies en Drôme Provençale

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Dayre".

Une intercommunalité en soutien aux communes



Entretien avec Nadia MACIPÉ
Vice-Présidente en charge
de la Mutualisation

La Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale accompagne les communes volontaires par une politique de mutualisation de moyens. Cette ingénierie de projet est l'expression de la solidarité à l'échelle du bloc communal.

Pourquoi la Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale a-t-elle été sollicitée par les communes pour travailler sur la notion de Mutualisation ?

N.MACIPÉ : Les communes rurales ont parfois besoin de soutien pour relever leurs défis quotidiens. Le manque de moyens peut être limitant : si seul on va plus vite, ensemble on va plus loin. Les communes nous ont sollicitées dès 2017 pour développer des solutions mutualisées. La solidarité, la proximité et l'écoute sont au cœur de notre démarche. Nous intervenons en animation et en ingénierie de projet pour les communes volontaires, afin de simplifier et d'optimiser les moyens existants. Chaque commune reste maîtresse de ses décisions et de ses engagements,

garante de son autonomie. Nous cherchons à renforcer la solidarité territoriale, sans imposer de solutions, en travaillant main dans la main avec les municipalités.

Quels sont les domaines d'intervention proposés aux communes ?

NM : La CCBDP intervient, selon les moyens alloués, sur trois axes :

► **Axe 1 :** mise en réseau des secrétaires de mairie (mise à disposition de secrétaires mutualisées recrutées par la CCBDP, animation du réseau, soutien aux futurs recrutements avec France Travail et le CDG26).

► **Axe 2 :** soutien à la formation des agents communaux et des élus.

► **Axe 3 :** actions d'ingénierie de projet (achats groupés, bureau

d'étude mutualisé sur le risque incendie, accompagnement pour élaborer les Plans Communaux de Sauvegarde etc.)

Comment envisagez-vous l'avenir du soutien aux communes rurales ?

NM : L'avenir du bloc communal, fondé sur le couple commune/communauté de communes, dépendra de la qualité du lien qui les unit. Cette solidarité, respectueuse des prérogatives de chacun, doit permettre d'avancer ensemble. La politique de mutualisation a vocation à perdurer et à se renforcer selon les besoins exprimés. La CCBDP restera facilitatrice, dans la limite des moyens confiés par les Maires.



Prévenir les risques ...

Face aux risques majeurs, la Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale est en train de développer un Plan Intercommunal de Sauvegarde, outil essentiel de coordination et de solidarité entre communes.

Le **Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS)**, prévu par la loi MATRAS du 25 novembre 2021, vise à organiser à l'échelle intercommunale la gestion des situations de crise. Il **complète les Plans Communaux de Sauvegarde en renforçant la coordination**, l'anticipation et l'efficacité de l'action publique. Le PICS repose sur **une solidarité active** entre les communes et la communauté de communes, chacune agissant dans le respect de ses compétences. Les événements passés, comme les

inondations à Séderon ou à Vaison-la-Romaine, ont démontré l'importance d'une organisation partagée face aux risques naturels.

En mutualisant les moyens, les informations et les procédures, le PICS permettra d'améliorer la protection des populations et la continuité des services. La CCBDP jouera un rôle de facilitateur au service des communes, afin de construire une réponse collective, cohérente et adaptée aux réalités du territoire.



Photos : inondations du 4 juin 2023
à Séderon



Pérenniser les sites naturels d'escalade

La CCBDP a engagé une action structurante pour garantir la pérennité des sites naturels d'escalade du territoire.

À la suite du déconventionnement national des accords fonciers par la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade, la CCBDP, le Département de la Drôme, la Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne, les clubs locaux, les communes et les propriétaires fonciers ont uni leurs efforts pour **construire un modèle de gestion partagée** et responsable. Territoire reconnu pour la qualité de ses falaises, les Baronnies accueillent une pratique de l'escalade essentielle, à la fois comme activité de loisir et comme **levier économique**

local générant des retombées touristiques notables.

Depuis 2025, 17 sites sont progressivement ouverts et gérés par l'intercommunalité grâce à des conventions partenariales.

Ce dispositif repose sur un partage clair des responsabilités : la CCBDP assume le cadre juridique, le Département soutient l'équipement et l'ingénierie, la FFCAM coordonne le suivi technique et les clubs assurent la veille et l'entretien courant. Cette coopération permet de sécuriser l'accès aux sites tout en respectant les espaces naturels et leurs propriétaires.

L'eau, une question de solidarité

La préservation de la qualité de l'eau et la protection de la population face aux crues ne connaissent pas de frontières et requièrent des actions collectives. À travers les compétences GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) et les missions du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif), les communes unissent leurs forces au sein de notre intercommunalité pour permettre une gestion cohérente des cours d'eau, des zones humides et de l'assainissement non collectif. L'engagement de la communauté de communes auprès de l'Agence de l'eau, dans le cadre du 12^{ème} programme «Sauvons l'eau 2025 - 2030», est un enjeu majeur pour les investissements à venir dans nos communes.



Olivier SALIN
Vice-Président
en charge
de la Gestion des
milieux
Aquatiques et
Prévention des
Inondations (GEMAPI),
et Irrigaton.



Jean GARCIA
Vice-Président
en charge du Service
Public d'Assainissement
Non Collectif (SPANC),
de l'Assainissement,
des eaux pluviales,
de l'eau, du Contrat ZRR
et de l'Agence de l'eau.

4 syndicats, 1 seul courant : La stratégie GEMAPI en Baronnies

Au cœur de la Drôme provençale, la Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale (CCB-DP) assure la compétence **Gémapi** pour protéger nos paysages et les populations. Pour une action efficace, elle délègue cette mission à **4 syndicats de rivières** spécialisés par bassins versants :

- Le SMEA pour l'Eygues ;
- Le SMOP pour l'Ouvèze ;
- Le SMBVL pour le Lez ;
- Le SMIGIBA pour la Méouge.

Ensemble, ils entretiennent les cours d'eau, restaurent les écosystèmes et gèrent les risques de crues.

L'Assainissement durable : Un pilier pour l'avenir des Baronnies

La Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale assure une mission essentielle :

le **Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)**.

Ce service accompagne les propriétaires dont l'habitation n'est pas reliée au réseau collectif.

Le **SPANC**, au travers de ses deux techniciens, **veille à la protection de notre environnement et de la ressource en eau** en contrôlant la conformité des installations autonomes (fosses septiques, microstations...). Qu'il s'agisse d'une construction neuve, ou d'un diagnostic lors d'une vente, ou d'une installation existante, les techniciens vous conseillent pour garantir un traitement efficace des eaux usées. **Ensemble, préservons la pureté de nos paysages.**



Elodie SPAGGIARI, contrôleuse SPANC

Nabil EI MESSAOUDI, responsable d'exploitation

Des oliviers aux sommets ... l'art de soigner nos routes

L'entretien de la voirie constitue une mission fondamentale pour garantir la sécurité des usagers et la pérennité du patrimoine. Sur notre territoire, la compétence est désormais mutualisée à l'échelle de la Communauté de communes et permet une gestion plus cohérente et efficace des infrastructures routières.



Un enjeu de solidarité territoriale

Grâce à la **mutualisation**, les petites communes bénéficient d'une expertise technique, de moyens matériels et d'une péréquation financière à l'achat de prestations qu'elles ne pourraient pas s'offrir seules en raison de leur taille ou de leur éloignement géographique. Cette solidarité garantit une qualité de service homogène sur l'ensemble du bassin de vie. La planification des travaux, élaborée en commission et en réunion préparatoire de chantier, permet de prioriser les interventions selon l'état de dégradation des voies et leur fréquentation. L'entretien de la voirie par l'intercommunalité est **un levier essentiel pour le développement économique local** et le **confort quotidien des citoyens**, assurant des déplacements sûrs et fluides.

Des interventions saisonnières et techniques

L'entretien comprend également la **réfection des chaussées**, les structures de voiries, le reprofilage, l'élargissement ainsi que le revêtement définitif en bicouche et/ou enrobé.

Un rôle stratégique de coordination

La **Communauté de communes** assure la maintenance préventive et curative des routes d'intérêt communautaire. Cela inclut de boucher les nids-de-poule, le curage des fossés pour l'évacuation des eaux pluviales, et l'entretien des accotements **en lien avec les communes qui en expriment le besoin**. En centralisant ces tâches, l'intercommunalité réalise des économies d'échelle significatives, notamment lors de l'achat de prestations de services auprès des entreprises du territoire et constitue un donneur d'ordre important.

Des oliviers aux octets ...

le nouvel élan numérique des Baronnies grâce à la Fibre

Le déploiement du réseau public de fibre optique Ardèche Drôme Numérique (**ADN**) constitue un chantier historique pour la Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale.

Dans ce territoire au relief escarpé et à l'habitat parfois dispersé, l'accès au Très Haut Débit est un levier de désenclavement essentiel.

Ce projet, porté par le Syndicat mixte ADN avec le soutien du Département et de l'État, vise à remplacer progressivement les anciens réseaux de cuivre. Pour les habitants de Nyons, Buis-les-Baronnies et les 65 autres villages de la CC-BDP, l'enjeu est de taille : il s'agit de garantir une connectivité stable pour le télétravail, la télémédecine et le développement économique local, notamment touristique. La fin du réseau cuivre est programmé à 2030.

Le déploiement s'articule autour de plusieurs phases techniques : les études de terrain, la pose de la fibre en souterrain ou en aérien, et enfin le raccordement final. Si certaines zones urbaines sont déjà éligibles, le défi reste d'atteindre les zones de montagne, où les contraintes géographiques exigent des prouesses techniques.

Une fois les travaux terminés, le réseau est ouvert à tous les opérateurs partenaires. Les foyers et entreprises peuvent alors souscrire à un abonnement fibre, marquant ainsi l'entrée définitive du territoire dans l'ère numérique. C'est une promesse d'équité territoriale qui renforce l'attractivité des Baronnies en Drôme Provençale face aux grandes métropoles.

Les coulisses de votre communauté de communes

Rencontre avec Nicolas KRUGLER, Directeur Général des Services de la Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale pour mieux comprendre son rôle.



Dans une Communauté de Communes, EPCI* de plus de 20 000 habitants, quels sont pour vous les objectifs d'un Directeur Général des Services ?

N.KRUGLER : J'ai pour mission principale de piloter la mise en œuvre du projet politique qui se décline à travers les délibérations adoptées par le Conseil communautaire. Pour ce faire, je coordonne l'action des services en veillant à respecter les orientations décidées par les élus et en garantissant la sécurité et la qualité de l'action intercommunale. Mon objectif est d'assurer une bonne coordination entre les services et les élus afin que l'action collective contribue au bon fonctionnement de l'intercommunalité, au service des communes et des habitants.

Vous êtes donc quotidiennement en lien avec le Président et avec les élus ?

N.K : Oui, bien sûr, la relation avec les élus est quasi permanente.

Cette relation est le lien central dans le fonctionnement général de la Communauté de communes et permet d'ajuster en continu l'action des services. Notre Communauté de communes compte 97 élus, alors bien entendu il est difficile d'avoir une relation avec chacun. Le rôle et les responsabilités assurées par le Président et les Vice-Présidentes / Vice-Présidents à qui il a donné délégation m'amènent à être principalement en lien avec chacun d'entre eux. Et quand l'occasion m'est donnée, je n'hésite pas à saisir l'opportunité d'échanger avec les conseillers communautaires que je côtoie moins souvent.

Comment voyez-vous votre rôle auprès du personnel ?

N.K : Mon rôle auprès du personnel est à multiples facettes. Notre Communauté de communes compte près de 130 agents qui assurent au quotidien la mise en œuvre des compétences que les

communes nous ont confiées. Ainsi à l'échelle globale de la collectivité, je suis engagé auprès des membres du Comité Social Territorial dans la gestion et l'animation du dialogue social. Pour fonctionner correctement, cette instance dans laquelle siègent 5 représentants du personnel ainsi que 5 élus qui représentent l'employeur, a besoin de la participation de tous et repose sur la transparence, la confiance mutuelle, tout en restant structurée et encadrée. Je développe également une relation plus en proximité avec l'ensemble des cadres de la Communauté de Communes. Ensemble nous structurons notre méthode de travail dans un échange permanent avec pour objectif de tirer le meilleur de la complémentarité de nos métiers. Ce n'est pas toujours facile, mais il y a une réelle satisfaction de constater l'action collective que peut produire la diversité des 54 métiers différents exercés par l'ensemble du personnel.

Pour rappel

Qui sont les conseillers communautaires ?

Les conseillers communautaires siègent au conseil communautaire et décident des politiques intercommunales (transports, développement économique, gestion des déchets...).

Ils ne sont pas élus lors d'un scrutin spécifique : leur désignation découle des élections municipales.

Depuis 2014, dans les communes

de plus de 1 000 habitants, certains candidats sont «fléchés» pour siéger aussi à l'intercommunalité.

La loi du 21 mai 2025 généralise le scrutin de liste paritaire à toutes les communes et **supprime le panchage** à partir des élections municipales de mars 2026.

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, le maire est délégué d'office pour représenter sa commune au Conseil communautaire, sauf s'il désire confier cette délégation à l'un de ses conseillers municipaux, choisi dans l'ordre du tableau.

Enfin, une fois installés, les conseillers communautaires élisent **en leur sein** le président et les vice-présidents de l'intercommunalité.

“ J'aborde la mise en place du renouvellement des instances de la prochaine mandature avec sérénité.

Quels sont les enjeux et comment abordez-vous la mise en place du renouvellement des instances de la prochaine mandature ?

N.K : Cela passera tout d'abord par l'installation des nouveaux conseillers communautaires début avril. Il s'agit d'un moment démocratique important et j'assurerai la responsabilité de son bon déroulement.

Viendra ensuite le temps de définir le mode de fonctionnement que les élus, nouvellement installés, souhaiteront mettre en place avec les services. Nous bâtirons alors ensemble le cadre d'une collaboration pour que l'intercommunalité puisse agir

au mieux pour les intérêts de notre ruralité.

L'enjeu est bien celui-ci, fixer le cap d'un projet intercommunal partagé et porté par le bloc communal c'est-à-dire les communes et la CCBDP, pour assurer des perspectives d'avenir à la ruralité de notre territoire et à ses habitants.

Je sais pouvoir compter sur les agents de l'ensemble des services de la Communauté de communes en charge de la mise en œuvre des compétences, ainsi que sur les services supports, familiers des procédures administratives. Ensemble, nous assurerons la mise en place du renouvellement des instances.



La CCBDP : une collectivité source d'emplois

128 agents

- 38% d'hommes, 62% de femmes ;
- Une moyenne d'âge de 46 ans ;
- 55% des agents ont entre 30 et 49 ans.

54 métiers différents

Dans des secteurs très variés : services techniques, transition écologique, petite enfance, fonctions supports, activités de pleine nature ...

16 lieux d'activités

Répartis sur l'ensemble du territoire, pour l'exercice de l'ensemble des compétences : déchèteries, crèches, centres de loisirs, SASé, le siège social à Nyons et l'antenne de Buis-les-Baronnies.

Les services supports assurent la qualité et l'efficacité de l'action intercommunale portée par les élus et mise en œuvre par l'ensemble des services.

Les archives contemporaines : un service discret mais indispensable

La gestion des archives n'est pas seulement une question de mémoire collective. C'est aussi une obligation légale pour les communes, qui doivent assurer le classement, la conservation et la consultation de leurs documents administratifs.

Afin de les accompagner dans cette mission essentielle, la CCBDP propose **un service d'archivage mutualisé** à l'échelle du territoire. Deux archivistes interviennent actuellement auprès de 37 communes avec **la mission de classer les archives contemporaines**, procéder aux éliminations réglementaires et faciliter la consultation des documents.

En 2025, une enquête de satisfaction menée auprès des communes adhérentes a confirmé la qualité du service rendu.

Afin d'aller plus loin, une réflexion sera engagée pour optimiser encore les modalités d'intervention des archivistes dans les communes avec pour objectif d'améliorer l'efficacité du service et permettre aux agents de dégager davantage de temps pour leurs missions administratives, notamment pour le tri et le traitement des archives issues des anciennes communautés de communes.

Parallèlement à leurs interventions en communes, les archi-

vistes poursuivent leur accompagnement au sein des services de la CCBDP à la fois sur l'archivage des documents papier et sur le classement des dossiers numériques.

Ainsi, en décembre 2025, deux journées ont été consacrées à un important travail de tri, d'élimination des documents obsolets et d'amélioration de la gestion documentaire au sein des services intercommunaux.

Portage de repas à domicile : un service de soutien pour les aînés



Un véhicule adapté, respectant les mesures d'hygiène et de sécurité.

+ d'INFOS
T. 04.75.26.90.75
portage.repas@cc-bdp.fr

Depuis 2017, la Communauté de communes propose un service de portage de repas à domicile pour les personnes âgées, résidant sur le territoire des Hautes Baronnies*, afin de favoriser leur maintien à domicile.

Chaque année, une trentaine de personnes bénéficient de ce service, avec environ 6 000 repas livrés, préparés par un traiteur local utilisant des produits de proximité.

Ce service ne se limite pas à la simple livraison de repas : il représente également un lien social essentiel et permet de vérifier le bien-être des bénéficiaires. Grâce à ce geste bienveillant, les seniors restent en

contact avec la communauté et reçoivent un accompagnement personnalisé.

En fin d'année, des cadeaux de produits locaux sont offerts aux usagers du service.

Face à la **demande croissante**, la Communauté de Communes envisage d'**étendre ce service à l'ensemble du territoire**. Une étude sera lancée pour évaluer la faisabilité de cette extension.

*Aulan - Ballons - Barret de Lioure - Egyalayes - Izon la Bruisse - Mévouillon - Montauban sur l'ouïe - Montbrun les Bains - Reilhanette - Séderon - Vers sur Méouge - Villefranche le Château

Le patrimoine des Baronnies en Drôme Provençale : un levier de transition et de proximité

Selon l'analyse récente réalisée grâce au Schéma Directeur Immobilier (SDI), le patrimoine utilisé par l'intercommunalité est globalement en bon état. La collectivité engage maintenant une modernisation axée sur l'efficacité énergétique et sur l'accessibilité.

Les 30 bâtiments utilisés par les services de la Communauté de Communes structurent la vie locale.

Les **crèches et les centres de loisirs** sont essentiels aux jeunes familles ; les **bureaux d'offices du tourisme** sont les vitrines économiques des Baronnies et les **zones d'activités** soutiennent les entreprises et l'artisanat local. Les **bâtiments administratifs et techniques** assurent le service public. Leur **entretien régulier** a permis de les préserver et d'éviter des rénovations coûteuses.

La collectivité s'est fixé des priorités pour assurer un avenir durable à l'utilisation de ces bâtiments.

1 La rénovation énergétique

Face aux coûts croissants, les travaux visent à **réduire l'empreinte carbone et les dépenses** via l'isolation renforcée, la modernisation du chauffage et des systèmes de pilotage intelligents.

2 Une accessibilité universelle

La mise en conformité déjà engagée avec la Commission intercommunale d'accessibilité, garantira l'**accès de tous aux services publics**.

3 Du photovoltaïque pour viser l'autoconsommation

L'**ensoleillement exceptionnel** de notre territoire sera exploité par des panneaux solaires sur les toitures des grands bâtiments afin de **réduire la facture énergétique** et protéger le budget contre la volatilité des prix.

Des équipements au service des habitants *Quelques exemples...*



et bien d'autres...

Un investissement pour l'avenir

En 2025, la Communauté de communes a investi dans deux nouveaux camions bennes pour renouveler son parc de véhicules de collecte des déchets.

La gestion des déchets est un service essentiel pour notre qualité de vie quotidienne. Aussi, pour assurer un service à la fois fiable, performant et respectueux de notre environnement, **notre collectivité a fait le choix d'acquérir de nouveaux camions de collecte.**



Nos anciens véhicules, parvenus au terme de leur cycle d'exploitation, multipliaient les défaillances mécaniques, occasionnaient des retards dans l'exécution des tournées et nécessitaient des réparations aussi coûteuses que chronophages.

Ces nouveaux équipements garantiront désormais une collecte plus fiable, régulière et ponctuelle. **Plus économies en carburant et moins polluants**, ils s'inscrivent pleinement dans notre démarche environnementale et contribueront à l'amélioration de la qualité de l'air.

Halte au gâchis ! Le valoriste, sentinelle de la seconde vie des déchets

La benne des Déchets non recyclables (DNR), souvent appelée «tout-venant», est la plus coûteuse pour une collectivité.

On y trouve encore trop d'objets qui auraient pu être valorisés (bois, métaux, plastiques rigides, gravats).

Or, chaque tonne envoyée en installation de stockage (enfouissement) ou en incinération coûte très chère et pèse sur le budget de la collectivité.

Pour améliorer notre façon de trier, la Communauté de communes fait appel à un **valoriste**.

Le valoriste est **un expert de**

la matière dont la mission principale est le détournement de flux : il oriente les usagers avant déchargement, retire les matériaux valorisables mal triés, sensibilise aux bonnes pratiques et redirige les déchets vers le réemploi.

Ses interventions augmentent immédiatement le taux de valorisation des déchets et réduisent les tonnages de DNR, diminuant ainsi les factures de traitement et la Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP).

Quand vous le croiserez dans votre déchèterie, merci de lui faire bon accueil !

HABITER AUTREMENT Une journée consacrée à la terre crue.

Pour faire suite aux chantiers participatifs de fabrication de briques de terre crue qui se sont tenus en automne 2024, le Pôle Petite Enfance, en cours de construction, situé 43 rue René Cassin à Buis-les-Baronnies, a ouvert son chantier au public.



A cette occasion, des **visites et ateliers** de démonstration d'enduits en terre crue ont été proposés à plus de cent visiteurs : habitants du territoire, parents des crèches, étudiants de la région...

Tout au long de la journée, Sylvie Wheeler, **experte en peintures et enduits naturels**, a initié à ces techniques innovantes, les élèves des classes de découverte des métiers de la Maison Familiale et Rurale de Buis-les-Baronnies

Les visiteurs ont pu découvrir également l'**exposition MATERIA**, du Pavillon de l'Arsenal, installée pendant 2 semaines à l'entrée des locaux de l'Association Familiale des Baronnies.

La projection du film «**Toucher Terre**» de Jérémie Basset au cinéma *Le Reg'Art*, qui clôturait cette journée a accueilli une cinquantaine de personnes qui ont pu également échanger avec Sylvie Wheeler.

Cette journée **HABITER AUTREMENT** consacrée à la terre crue était organisée par la Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale, en collaboration avec le bureau d'architecture Arch'Eco, maître d'ouvrage du Pôle Petite Enfance, et avec la participation de l'entreprise Archivolté.

Par ce projet d'accueil des jeunes enfants, la **CCBDP** s'engage dans une construction à haute qualité environnementale, pensée pour le bien-être des tout-petits et le respect de notre planète.

Chronique d'un territoire en mouvement pour la santé

Les mois de septembre, octobre et novembre sont en général riches en actions de soutien social et médico-social. L'automne 2025 n'était pas en reste et a vu une multitude d'initiatives tisser, jour après jour, les fils de la solidarité. La CCBDP a participé activement à ce mouvement.

1 Des ponts jetés entre les âges

Tout commence par **une exposition itinérante** des affiches de la semaine bleue depuis sa création en 1955, inaugurée à la médiathèque de Nyons lors de la **Semaine Bleue**. Des images et des textes s'élèvent, interrogeant notre regard sur la vieillesse. L'exposition a ensuite été installée à Buis-les-Baronnies pour la journée dédiée à l'autonomie organisée par l'AFB*. Puis, elle a été transportée au centre de loisirs des Guards à Nyons, pour illustrer sa journée de rencontre intergénérationnelle.

le souffle partagé et le paysage qui délie les langues et apaise les esprits.

associée à l'événement en proposant des essais de vélos électriques. Parce que l'autonomie, c'est aussi pouvoir se déplacer, rester mobile.

2 Marcher pour se retrouver

Le 7 octobre, à Saint-Euphémie-sur-Ouvèze, douze personnes gravissaient ensemble les sentiers de Justillanne. L'association Randonophil et l'hôpital de Jour Viallat ont organisé cette **randonnée placée sous le signe de la santé mentale**. Pas besoin de grands discours : ici, c'est le pas cadencé,

3 La grande conversation des marchés

Les 8 et 15 octobre à Buis-les-Baronnies, puis les 9 et 16 à Nyons, les marchés étaient devenus des forums à ciel ouvert. Une question simple était posée aux passants : «**Qu'est-ce qui fait lien social pour vous ?**» Plus de soixante échanges, parfois de longues discussions entre les étals. Les réponses convergent : les activités associatives, les randonnées dans la nature, les parties de jeux, mais aussi la famille, le voisinage, ces petits riens du quotidien qui font la vie.

5 Briser le silence

Le samedi 22 novembre, ils étaient plus de deux cents à marcher dans les rues de Vinsobres **contre les violences faites aux femmes**. La CCBDP est partenaire de cette mobilisation et donne à entendre des témoignages souvent tus : les violences dans le milieu médical qu'elles soient gynécologiques et obstétricales ou à l'encontre des professionnelles de santé et étudiantes en médecine. Des mots difficiles, nécessaires, qui fissurent l'omerta.

Quelques jours plus tôt, dix mille sachets imprimés du **Violentomètre** avaient été distribués dans les sept pharmacies du territoire. De petits gestes concrets qui rappellent que la prévention commence par l'information.

* AFB - Association Familiale des Baronnies



1



2



3



4



5



5.₂

Les Bistrots de Pays, la convivialité retrouvée

Des plats qui régalent, des sourires qui rassemblent, et tout le goût de nos Baronnies.



Un peu partout en France, des Bistrots de Pays s'engagent pour **maintenir la vie dans nos villages**. Ces cafés-bistrots-restaurants sont souvent les seuls points de service de proximité encore présents pour les habitants.

Créé en 1993, le **label Bistrot de Pays** fonde sa mission sur des valeurs d'entraide et de solidarité au profit des bistrotiers indépendants - cafés, restaurants, commerces multiservices - situés dans des territoires ruraux.

Son objectif est de valoriser l'esprit du lieu que porte chaque bistrot, de participer à sa

sauvegarde, à son développement et à sa transmission. À travers des actions de communication, de formation et de mise en relation, **Bistrot de Pays soutient activement des bistrots**, porteurs de tradition et d'avenir, acteurs engagés au service du lien social.

La Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale s'implique fortement auprès de l'Association Nationale des Bistrots de Pays pour être un relais local auprès des cafetiers pour les encourager à entrer dans ce réseau.

Le label Bistrot de Pays s'adresse aux établissements qui répondent aux critères suivants :

- Être situé dans une commune rurale ;
- Proposer une offre de restauration mettant en avant les produits du terroir ;
- Être ouvert à l'année.

5 Établissements des Baronnies ont déjà adhéré au réseau Bistrot de Pays .

D'autres sont en cours de labellisation.

+ d'INFOS :
www.bistrotdepays.com

La Forge chez Brigitte
SAHUNE

L'Auberge de la vallée de l'Oule
CORNILLON SUR L'OULE

L'Auberge du Moulin
VERCOIRAN

La Forge
MEVOUILLON

L'Auberge du petit bistrot
VINSOBRES

Unir les forces pour soutenir commerçants, artisans et nouveaux entrepreneurs

Le 27 octobre 2025 à Nyons, une vingtaine d'entreprises ont participé à une rencontre organisée par la CCBDP et ses partenaires*. Au programme : aides, tendances de consommation et réseautage pour accroître leur activité.

* CCI, Chambre des métiers et Réseau ISPAM

Retour sur l'atelier « Améliorer sa visibilité sur Google »

Le 3 novembre 2025, une dizaine d'entreprises ont participé à l'atelier Google My Business organisé par la CCBDP et la CCI de la Drôme. Une experte CCI leur a présenté les clés pour optimiser leur fiche, gérer les avis et analyser les statistiques afin d'attirer de nouveaux clients.

Nouveau rendez-vous autour de la TRANSMISSION AGRICOLE

Un rendez-vous gratuit, neutre, confidentiel et personnalisé avec la Chambre d'Agriculture, en partenariat avec la CCBDP, pour répondre à toutes vos questions sur la transmission de votre ferme et les démarches à suivre pour arrêter votre activité agricole.

Mercredi 4 mars 2026
Chambre d'agriculture de Nyons
Place Olivier de Serres
26110 - NYONS

Inscription requise auprès de :

Julie POISSON (Chambre d'Agriculture)
T. 06 70 82 90 44
ou
Sarah ARAMIS (CCBDP)
T. 06 45 34 09 55

Vous ne recevez pas le magazine intercommunal ?

Vous pouvez :

- Vous rendre dans votre mairie ou à la Communauté de communes,
- Le lire dans les publications du site www.cc-bdp.fr,
- Contacter le service communication à l'adresse ci-dessous par téléphone ou par mail.

Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale
Service communication

Les Laurons – 170 Rue Ferdinand Fert – CS 30005 – 26111 Nyons cedex
T. 04 75 26 90 78 / contact@cc-bdp.fr

Baronnies Drôme Provençale Magazine - N°17 / Février 2026

Directeurs de la publication :

Thierry DAYRE, Michel GREGOIRE, Claude BAS, Alain NICOLAS

Rédaction : Service Communication CCBDP

Mise en page : Service Communication CCBDP

Conception graphique : Fuzz design - AF COMMUNICATION

et Service Communication CCBDP

Régie publicitaire / Édition : AF COMMUNICATION

Credit photographique et illustrations :

CCBDP - Service Communication - Freepik

Tirage : 13 000 exemplaires

Dépôt légal à parution



GARAGE BEGOT ERIC

ENTRETIEN - REPARATION - CARROSSERIE - VENTE - SINISTRE ASSURANCE



185, allée des Rassades - Zac du Grand Tilleul 26110 Nyons
04.75.28.83.38 - eric.begot0961@orange.fr



TAXI DES AMANDIERS

Communes de stationnement :

NYONS

SAINT MAURICE SUR EYGUES

Marie & Lucie BOUZIGUES

Mère & Fille à votre service

0 06 19 01 75 54

Transports médicaux

Transports Professionnels

Tourisme, Gares, Aéroports

SOCOVA

TERRASSEMENT • MINAGE • CARRIÈRE

26110 Aubres

04 75 26 33 34 - accueil@socova.fr



1923

VIGNOLIS

COOPÉRATIVE DU NYONSAIS

NYONS OUVERT **7J/7** • Place Olivier de Serre
04 75 26 99 00



MERCI POUR
VOTRE SOUTIEN AUX
PRODUCTEURS
LOCAUX

VISITEZ

le Musée de l'Olivier

& le Moulin à huile

Visite du Musée libre et gratuite

BOUTIQUE - MUSÉE - EXPO

LES PILLES

4, Service du Loup

04 75 26 71 52

Olives Noires de Nyons AOP

Huile d'Olive de Nyons AOP

Vins de caractère

du sud de la vallée du Rhône
et des Baronnies

weldom

Bricoler • Jardiner • Décorer
NYONS



Horaires : 8h30-19h sans interruption du lundi au samedi

Route de Montélimar - C.C Les Oliviers - NYONS

Tél. 04 75 28 17 68

LA BRASSERIE DES TILLEULS ☎ 08 32 43 72 88
39 allée des Rassades / 26110 NYONS @ bierebivouak@gmail.com

Dégustation Gratuite !

Rendez-vous à la brasserie pour découvrir
nos bières artisanales bio et nos boissons
aux recettes uniques & naturelles !



bivouak

werocket

www.werocket.fr

VOTRE
ENTREPRISE
MANQUE DE
VISIBILITÉ ?
ON CRÉE
VOTRE
SITE WEB
CLÉ EN MAIN



hello@werocket.fr

Tel. 04 75 51 88 40

En 2025,
le SYPP représente :



177
COMMUNES



237 122
HABITANTS



08
COLLECTIVITÉS
ADHÉRENTES



02
INFRASTRUCTURES



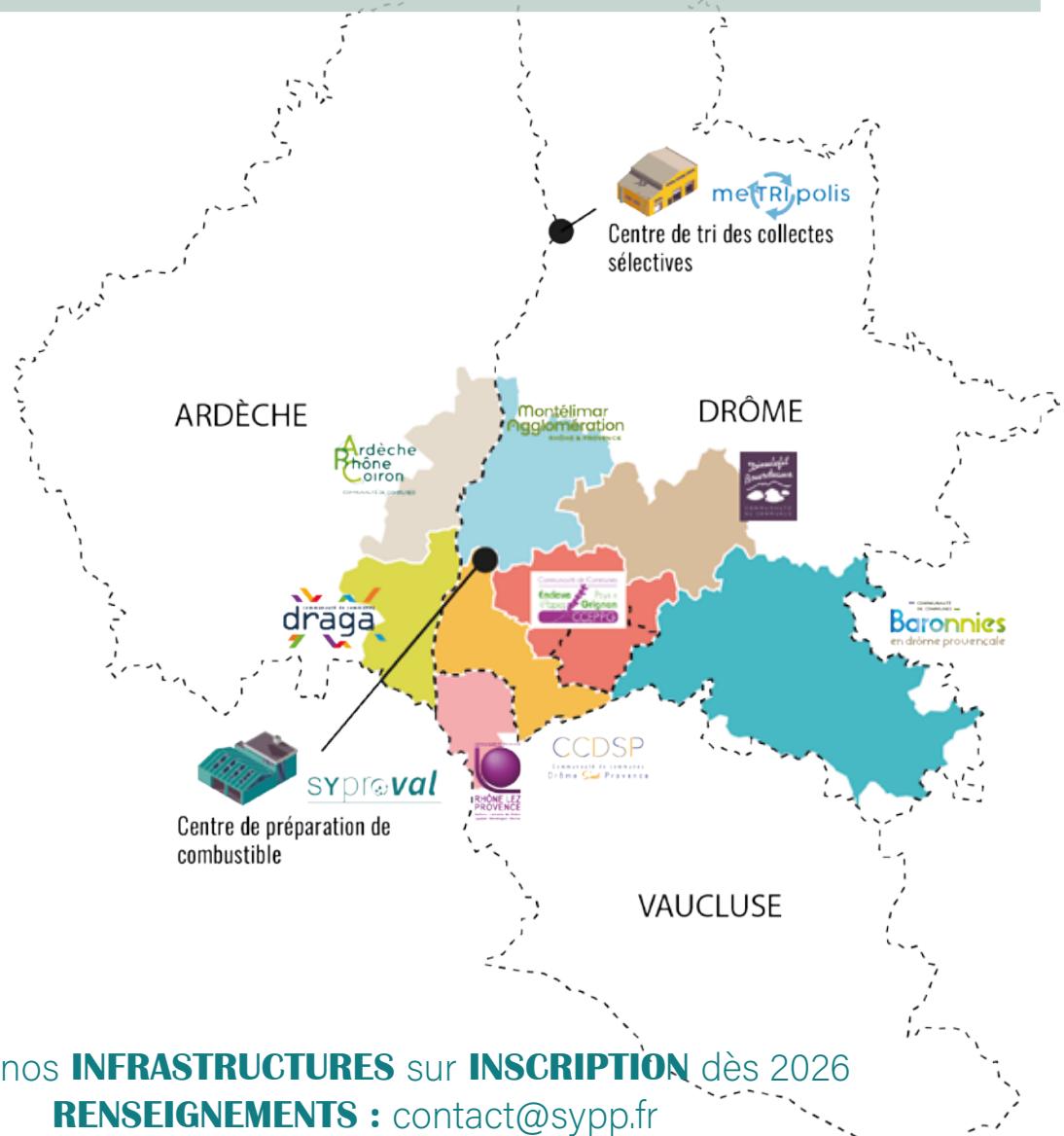
28
ÉLUS



11
AGENTS



Le SYPP est un regroupement d'intercommunalités pour assurer de manière mutualisée le traitement de vos déchets. Il s'appuie sur 2 unités principales : un centre de tri et un centre de préparation de combustibles qui valorise au mieux les ordures ménagères et les déchets non recyclables de déchèterie. Elles sont visitables gratuitement sur inscription, dès 2026.



VISITEZ nos **INFRASTRUCTURES** sur **INSCRIPTION** dès 2026
RENSEIGNEMENTS : contact@sypp.fr

Métrapolis - centre de tri
📍 Portes-Lès-Valence

Espace pédagogique et immersion au cœur du centre de tri - Durée 1h30



Syproval - Centre de préparation de combustible
📍 Malataverne

Escape game - Durée 2h30

